Remarque concernant l'analyse 'L'estimation des transitions BIT sur le marché du travail sur la base des données du panel de l'Enquête belge sur les forces de travail'

Dans le modèle de calage final, tel que décrit au point 2.7 de l'Analyse, et après limitation à la classe d'âge 15-74 ans, nous utilisons la variable AGE (également notée selon le contexte AGE1, AGE2 ou AGEt): nous travaillons donc normalement avec les classes d'âge 15-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans et 65-74 ans. Le point 2.1 mentionne certaines variantes d'AGE qui sont dérivées d'AGE en fusionnant une ou plusieurs classes, c'est-à-dire AGE et AGE (pour lesquelles une notation alternative, comme pour AGE ci-dessus, est également utilisée), afin d'illustrer des modèles de calage alternatifs à différents endroits du texte. Dans la pratique, il est en effet nécessaire d'utiliser une telle variante pour des transitions spécifiques, car le calage ne parvient pas une conclusion satisfaisante (en termes techniques: le processus itératif s'arrête, mais la cohérence avec les chiffres trimestriels est insuffisante). En ce qui concerne le calage de l'estimation des transitions trimestrielles pour 2021T3-2021T4, une variante d'AGE est utilisée fusionnant les classes 55-64 ans et 65-74 ans en une classe 55-74 ans. Le même ajustement du modèle de calage pourrait également être appliqué pour les transitions trimestrielles 2020T1-2020T2, et pour les transitions annuelles d'un trimestre spécifique 2018T1-2019T1 et 2020T3-2021T3 pour obtenir la cohérence souhaitée avec les chiffres trimestriels.